Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 83 (2011)

Heft: 4

Artikel: Interview de Francis-Michel Meyrat

Autor: Borcard, Vincent

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-177814

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

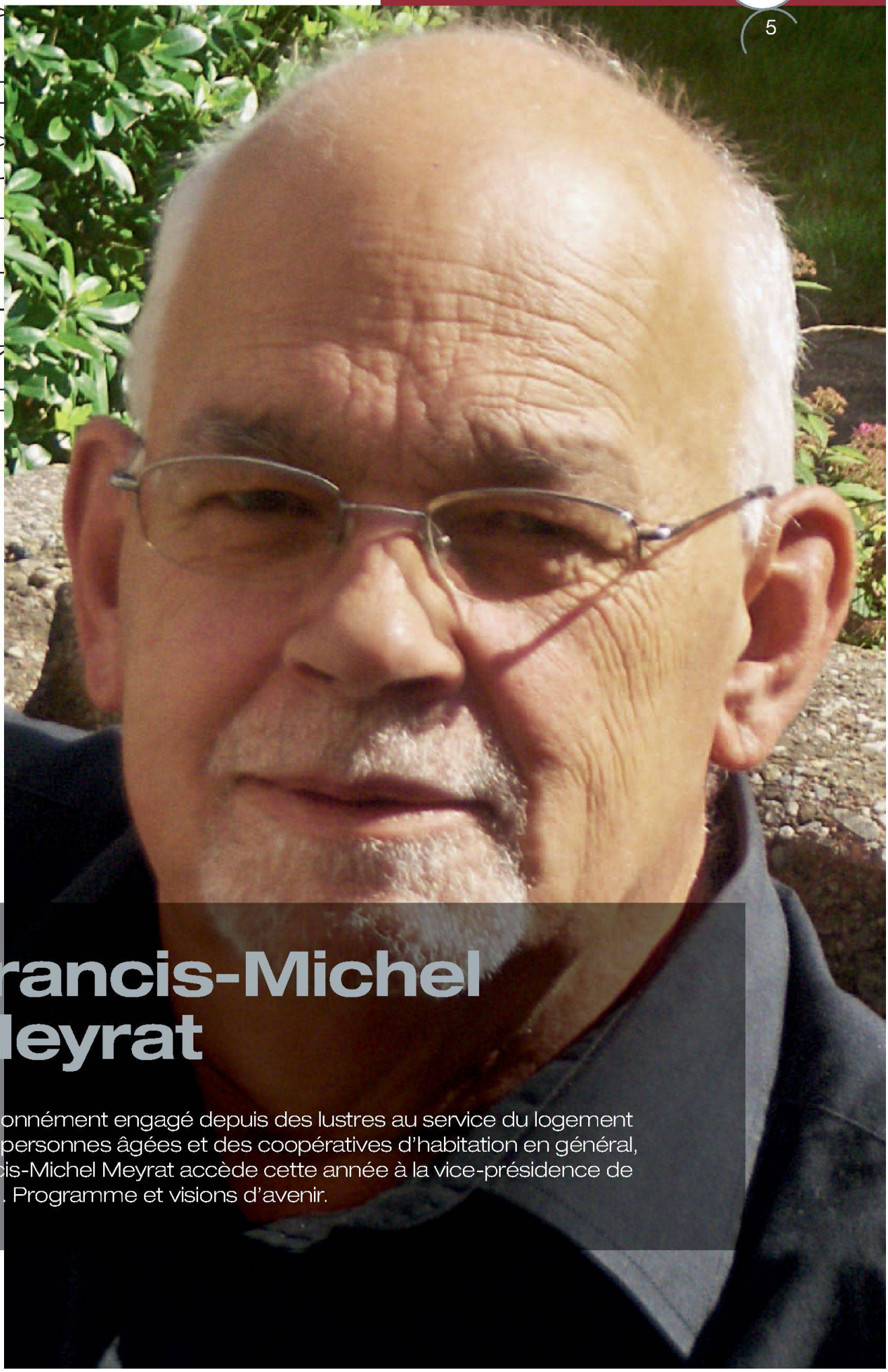

Francis-Michel Meyrat

Passionnément engagé depuis des lustres au service du logement pour personnes âgées et des coopératives d'habitation en général, Francis-Michel Meyrat accède cette année à la vice-présidence de l'ASH. Programme et visions d'avenir.

Francis-Michel Meyrat est entré dans l'univers des coopératives d'habitation il y a plus de vingt ans, via la Fondation des logements pour personnes âgées ou isolées (FLPAI), à Genève, dont il vient de quitter la direction pour en prendre la vice-présidence. Au comité romand de l'ASH pendant plus de dix ans, ce Jurassien s'est notamment illustré dans le sauvetage de la Socomhas et dans celui de la revue «Habitation». Il est aussi président de la coopérative En Solé, à Courrendlin et administrateur de la coopérative Les Chênes Verts, à Genève. Il accède cette année à la vice-présidence de l'ASH. Il nous livre son programme et ses visions d'avenir pour la nouvelle Association régionale romande.

Que vous inspire votre nouveau poste de vice-président de l'ASH suisse?

Il me semble important d'occuper le terrain. C'est, dans un premier temps, ma priorité au niveau suisse. Nous autres Romands avons ce défaut: trop souvent, sous prétexte que la langue ne nous plaît pas, nous ne nous engageons pas. En conséquence, ma présence – la présence d'un Romand – me semble nécessaire pour faire entendre notre voix. Nous devons également continuer d'occuper des positions actives, notamment au sein de la CCL, du Fonds de roulement, du Fonds de solidarité, de Solinvest. Et de prévoir de trouver des candidats lorsqu'un poste est sur le point de se libérer. Ces participations nécessitent bien évidemment du temps, du travail… et des déplacements.

Le changement des statuts de l'association peut-il permettre une meilleure «occupation du terrain»?

Certainement. En devenant une association régionale – et non plus une section – nous allons pouvoir prendre une autonomie plus importante par rapport à Zurich. Corollaire de cette autonomie, je verrais bien notre association discuter directement avec l'OFL de sa subvention pour le fonctionnement de notre secrétariat sans transit zurichois. Je veux aussi que toutes les demandes adressées au Fonds de roulement ou au Fonds de solidarité passent par notre secrétariat afin de nous assurer que les dossiers soient systématiquement complets. Il arrive qu'ils soient lacunaires. La centrale perd alors du temps à les faire compléter et les décisions sont retardées d'autant. Zurich estime qu'en accompagnant ainsi les projets, nous outrepassons nos prérogatives, mais cela ne me dérange pas. Nous aurons de fait ainsi une vision totale des dossiers en cours.

Je veux aussi demander une modification des statuts au sein de l'assemblée des délégués. En supprimant le droit de vote accordé à la Ville et au Canton de Zurich(!), la nouvelle répartition devrait permettre à notre délégation de compter un délégué de plus.

Les différences sont-elles si importantes entre les manières d'envisager la chose coopérative, de part et d'autre de la Sarine?

Sur le fond, il n'y a pas de malentendu. Il y a surtout des différences culturelles. Je remarque que les traductions posent souvent des problèmes. Certains mots, certaines expressions sont difficiles à traduire. Il arrive aussi que des documents, des textes et même des logos ne soient tout simplement pas traduits.

Qu'en est-il de la nouvelle appellation de l'association?

La direction n'a pas pris en compte la difficulté que représentait sa traduction (Wohngenossenschaft Schweiz). Les solutions proposées ne nous conviennent pas, un sondage réalisé auprès des membres du comité romand le prouve. Nous tenons à conserver notre nom ainsi que notre logo, qui commencent à bénéficier d'une bonne lisibilité dans nos différents cantons.

Quelles sont vos autres priorités?

Il est important de faire prendre en compte nos différences. Nos membres sont très majoritairement de très petites coopératives qui ont peu de moyens financiers. Ils ne peuvent pas entreprendre des restaurations ou des financements sans aides, sans le Fonds de roulement et le Fond de solidarité. La situation est différente en Suisse alémanique où existent davantage de grandes structures, aux reins solides, à même de s'autofinancer et même de prêter de l'argent à d'autres coopératives. Ces grandes coopératives – il en existe déjà une dizaine à Zurich – ont plus facilement accès au marché des capitaux. Les fonds d'aide peuvent donc apparaître comme moins nécessaires là-bas qu'ici.

Je voudrais aussi que les réalisations romandes soient davantage valorisées. Pendant longtemps, la revue «Wohnen» ne s'y intéressait que sporadiquement. La situation a depuis évolué dans le bon sens et il existe désormais une réelle collaboration avec «Habitation».

Certaines coopératives estiment que l'ASH devrait davantage s'investir auprès des autorités. Mais y a-t-il seulement consensus sur les demandes qui doivent être formulées?

Les Suisses allemands veulent instaurer des partenariats avec les villes et les communes. Il s'agirait d'instaurer des règles, de favoriser la mise à disposition des coopératives de terrains en droit de superficie. Il faut admettre que ce mouvement, ce lobbying, n'en est qu'à ses balbutiements. Mais ce processus existe déjà, localement. En Suisse romande, je citerai l'existence du Groupement genevois des coopératives. Dans la pratique du terrain, ce travail revient au secrétaire qui doit aller au devant des autorités communales et leur faire connaître notre offre et

PHOTOS © VINCENT BORCARD

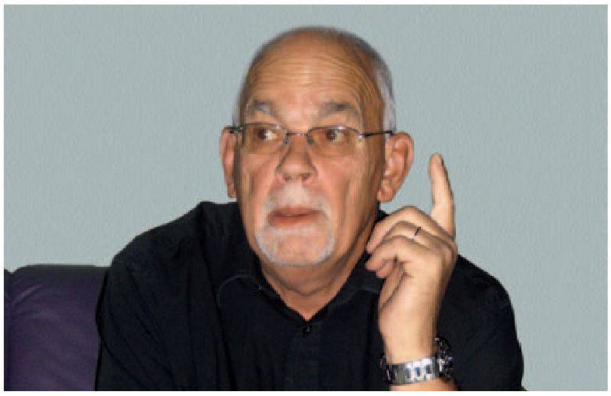

notre savoir-faire. Mais, faute de forces suffisantes, nous ne pouvons pas entreprendre une campagne systématique. Des groupements cantonaux pourraient lui désigner les communes les plus intéressantes. Nous avons déjà tenté de favoriser l'émergence de tels groupes locaux qui pourraient se rencontrer régulièrement et échanger des expériences. Nous devons poursuivre cet effort avec le nouveau secrétaire. Je souhaite même créer une Conférence des présidents romands de coopératives, des fondations et des sociétés immobilières.

Qu'en est-il à l'échelon fédéral?

Roger Dubuis avait organisé une action auprès des parlementaires romands, avec succès puisqu'une quinzaine d'entre eux, ainsi que les responsables du logement de certains cantons et de quelques grandes villes s'étaient déplacés. Nous avons aussi un président central, Louis Schelbert, qui est conseiller national. Il propose des lois, intervient dans le domaine de l'aménagement du territoire afin que du foncier soit réservé au logement social. Une de ses propositions a été récemment refusée, mais sur un score qui nous donne de l'espoir pour la suite, nous ne sommes qu'au début du processus. Lors des dernières élections fédérales, deux conseillers nationaux actifs dans le milieu coopératif ont été élus ou reélus, sans compter les sympathisants du mouvement.

Les petites coopératives sont à la mode. Mais des observateurs mentionnent le risque qu'elles encourent, faute de compétences administratives. Quel regard portez-vous sur la question?

Généralement, les gens en place sont avisés. Mais il est vrai que la bonne volonté ne suffit pas. Notre association régionale va mettre en place des modules de formation. Une fois acquis, ceux-ci donneront droit à une certification interne. Nous ne pourrons pas rendre obligatoire cette formation, mais je remarque que les cours de comptabilité, les formations sur la Loi sur le travail ou le droit du bail que nous organisons régulièrement remportent toujours un succès fou. La demande est là. Nous devons intensifier et organiser notre offre de formation. Zurich a entrepris ce travail depuis deux ans, mais n'a malheureusement pas traduit le matériel didactique.

Nous devons également nous pencher sur la question des fusions de coopératives et sur le développement des synergies entre les grandes et les petites coopératives. La SCHL à Lausanne et la FLPAI à Genève le font avec succès sans toucher à l'autonomie de celles-ci. Il faut développer les possibilités de mandats de prestations.

Comment voyez-vous le futur proche de l'ASH?

Les conséquences financières des changements de statuts sont importantes. Il en va de même avec le projet pharaonique des activités projetées dans le cadre de l'année 2012 des coopératives. Nous n'allons pas accepter sans autre une augmentation de cotisation pour Zurich afin d'équilibrer les déficits des derniers exercices. Je veux m'y opposer. L'amélioration de nos finances passe par une augmentation de notre activité, et donc par un plus grand nombre de membres (et de cotisations). C'est dans ce sens que nous devons travailler. En Romandie, je vais présenter un programme de législature tout prochainement, qui devrait sérier nos objectifs et adapter les structures existantes à une dynamique en rapport avec le développement de notre association régionale.

Vincent Borcard

Publicité

“ J'y vais parce que les nouvelles Tendances cuisine me propulsent à la pointe de la tendance. ”

Première

Infos autour des premières et des temps forts sous swissbau.ch

swissbau

Basel 17–21|01|2012